

# Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret du 17 mars 2026

Dûment convoquée, conformément à l'article VII des Statuts, l'Assemblée Générale ordinaire du CDOS du Loiret s'est tenue le mardi 17 mars 2026, à 18 heures 30, salle Pierre de Coubertin à la Maison des Sports d'Olivet.

Alain BOYER, Président, ouvre la séance, il adresse ses salutations et ses remerciements à l'ensemble des présents.

Il transmet à l'assemblée les excuses des personnalités invitées, Monsieur Hugues SAURY, Sénateur ; Madame Stéphanie RIST, Députée, Monsieur Marc GAUDET, Président du Conseil départemental.

Il adresse ensuite ses salutations et remerciements aux personnalités présentes.

- Mme Marie-Philippe LUBET, Députée du Loiret ;
- M. Christian BRAUX ; Vice-président du Conseil départemental ;
- Mme Sylvie LANSON, Secrétaire générale du CROS CVL ;



Après examen des feuilles de présence, **35 organismes départementaux sur 52** affiliés au CDOS, à jour de leur cotisation, sont présents. Le quorum fixé par l'article VII paragraphe II des statuts étant atteint, l'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer.

## **Organismes départementaux présents : 35**

AERONAUTIQUE – ASPTT – ATHLETISME – BASKETBALL – BILLARD – BOWLING ET SPORTS DE QUILLES – CANOE-KAYAK – CLUB ALPIN ET DE MONTAGNE – COURSE D'ORIENTATION – CYCLOTOURISME – ECHECS – EQUITATION – FOOTBALL – FFMJSEA – FSCF – FFEPGV – GOLF – GYMNASTIQUE – HALTEROPHILIE – HANDBALL – HOCKEY SUR GLACE – JUDO – KARATE – NATATION – PECHE SPORTIVE – ROLLER ET SKATEBOARD – RUGBY – SPORT AUTOMOBILE – SPORT BOULES – TENNIS DE TABLE – TIR – TWIRLING BÂTON – UNSS – USEP – VOLLEY-BALL

## **Organismes départementaux excusés : 6**

BADMINTON – CYCLISME – PETANQUE – RANDONNEE PEDESTRE – FFSU – UGSEL

## **Organismes départementaux absents : 11**

AVIRON – BOXE – ESCRIME – FFSS – FOOTBALL AMERICAIN – HANDISPORT – SPORT ADAPTE – TAEKWONDO – TENNIS – UFOLEP – VOILE

## **HOMOLOGATION DU P.V. DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 18 MARS 2025**

Le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

## RAPPORT MORAL / RAPPORT D'ACTIVITÉS présentés par Alain BOYER

Mesdames, Messieurs

Tout ce que nous annonçons avec crainte l'an passé, à pareille époque, s'est confirmé, parfois même, au-delà de nos appréhensions et de nos projections les plus pessimistes. Nous étions alors inquiets et déjà lucides, mais pas abattus, bien au contraire !

Forts de cet élan de vitalité naissante, porté par la vigoureuse adhésion populaire pour les Jeux, nous espérions que les décideurs à tous les échelons étatiques soutiendraient pleinement le sport amateur et à travers lui, le concours si précieux du monde associatif et de ses bénévoles ! Erreur ! Le passé ne prédit jamais l'avenir ! Décidément, notre pays n'emprunte toujours pas le bon chemin pour devenir une vraie nation sportive ! Certes, nous comprenons les préoccupations budgétaires présentes dans un environnement international inquiétant. Cependant, notre mission a besoin de moyens afin d'accompagner et faire grandir par le sport une jeunesse souvent en manque de repères et ayant tendance à se restreindre au confort factice des réseaux sociaux. D'ailleurs, les politiques publiques de nos gouvernants encouragent ce délaissement du sport en diminuant les aides, allant jusqu'à supprimer le Pass'Sport pour les 6-13 ans. Dramatique erreur pour cette classe d'âge ! La nette baisse des adhésions des plus jeunes dans les clubs prouve l'indispensable nécessité d'un soutien financier pour accompagner la prise de licences chez les familles à revenus modestes. Ouf, après la navrante mise en pause de cette saison, il sera réactivé dès la prochaine rentrée.

Nous n'hésitions pas à écrire que le sport dans son ensemble avait l'obligation de se réinventer, CDOS compris. Hélas, les innovations et les changements profonds ne s'opèrent pas d'un claquement de doigts. Chez nous comme chez vous, les choix et les projets ne se décrètent pas de façon spontanée. Ils demandent réflexion, concertation, adhésion des plus hésitants, soutien des financeurs, accord des partenaires... Et parfois même, un projet avancé, séduisant, tombe à l'eau. Résultat : une débauche d'heures dépensées pour rien !



Comme nous le disons plus haut, notre premier rôle consiste à tout mettre en œuvre, pour guider les non-pratiquant-e-s vers nos structures associatives fédérales, toutes disciplines confondues et non à favoriser l'accès d'une pratique cantonnée aux salles ou aux clubs privés. C'est pourquoi, dans une optique d'efficacité, nous souhaitons associer à tout projet initié par le CDOS les structures qui souhaiteraient venir s'y adjoindre pour le mener de concert avec nos élus et nos équipes. L'objectif serait d'optimiser nos compétences réciproques, en apportant chacun, forces et qualités dans un esprit constructif et en parlant vrai, avec pour unique finalité d'accompagner nos pratiquant-e-s vers les salles et les terrains et de convaincre un maximum de novices à les rejoindre.

Au cours de ces années, lors de nombreuses actions de terrain menées avec des partenaires, nous avons constamment prouvé notre intégrité en tenant nos engagements et en mettant en avant nos associés du moment. Nous voulons maintenant étendre ces partenariats sur une plus large échelle.

Mais, au fond, que fait le CDOS ? Disons qu'avec une équipe réduite à seulement deux salariés, nous réalisons de bien belles choses. Nous souhaitons toujours mieux faire, contraints toutefois par une gestion prudente. Sur la saison 2024/2025, ce sont ainsi deux gros rassemblements sur le terrain, fin avril à Ormes avec les Maisons Familiales Rurales près de 500 jeunes et début juin lors de la Journée Olympique, avec les collèges privés du département, réunissant près de 900 élèves. Les deux évènements, motivant, demandent un long et gros travail de préparation en amont, car nous sollicitons grand nombre de comités répondant présents en fonction de leurs engagements fédéraux. Quel réconfort d'entendre la satisfaction des jeunes, leur bonheur expressif après avoir passé une excellente journée !

C'est aussi, après la belle expérience des Quartiers d'été, la mise en place de la Loirétaine, et les grands rassemblements scolaires... Disons que, depuis bien longtemps, nous maîtrisons convenablement la genèse et la conduite de ces grandes manifestations.

Notre quotidien, c'est avant tout l'information, toujours et encore, qui doit rester une absolue priorité et une marque de reconnaissance pour le service rendu. Ce sont autant de réponses à apporter par mail ou par téléphone, pour les comités, les clubs, les dirigeant·e·s et les licencié·e·s, qui prennent une large part dans nos tâches. Les charges administratives comportent également de nombreux dossiers à monter ou à suivre, des réunions à projeter et à préparer, l'application BasiCompta à accompagner, une nouvelle édition du Trophées des Générations à mettre sur pied chaque année et une partie de la gestion de la Maison Des Sports à assurer. Nous participons également à plusieurs commissions départementales et nous intervenons sur demande ici ou là.

Tout ce programme varié, riche, passionnant fait que nous ne voyons pas, non pas les jours, mais les semaines passer ! Et cette année, nous ajoutons, notre retour au sein de la structure régionale, où il nous faut, là aussi, consacrer du temps à d'autres réunions, et à prévoir d'autres d'actions. La charge est bien lourde pour une équipe très resserrée à laquelle on demande toujours plus !

En résumé, les actions comportent désormais beaucoup d'administratif, mais pas assez de terrain, et amènent forcément un bilan et un prévisionnel en situations négatives, ce dont nous sommes parfaitement conscients ! Notre comité départemental diffère des autres entités sportives. Nous ne vendons rien, pas de licence, pas de compétition ! Nous vivons sous le régime des subventions et comme elles diminuent, nos équilibres s'en trouvent bousculés. Ce qui arrive aujourd'hui, nous l'anticipons déjà par l'embauche d'un technicien, source de produits, dès 2021. A l'époque nous fûmes moqués. On nous opposait que cela ne correspondait pas au rôle d'un CDOS. Et pourtant si ! La promotion la plus large du sport étant bien notre mission ! Hélas, les relations avec le salarié se dégradèrent, nous laissant groggy, interrogatifs, désabusés aussi ! Nous guettions une nouvelle opportunité, elle ne devenait pas forcément prioritaire dans le tourbillon des Jeux et puis « chat échaudé craint l'eau froide » nous poursuivions notre route. Nous allons reprendre sérieusement ce dossier, sachant que nous privilégions une co-construction avec un autre comité départemental voire régional, beaucoup plus sécurisant pour les deux entités.

En attendant de recruter la personne qui nous correspond, plusieurs élu·e·s en interne finalisent déjà le montage de projets qui permettront la promotion d'activités à caractère sportif et qui viendront abonder nos ressources.

Notre prise en compte de la jeunesse sportive et notre attachement à son engagement citoyen se concrétisent aussi par la mise en place du CDOS Junior, intention datant un peu mais enfin ficelée et programmée. Nous vous en dévoilerons les grandes lignes dans quelques instants.

Par ailleurs, des contacts et des embryons de partenariat existent déjà pour 2027. Motivant et encourageant ! L'ampleur de notre tâche est telle qu'elle nécessite indubitablement une meilleure et plus large participation de notre équipe d'élu·e·s. Ceux-ci interviennent souvent, au nom de leur comité, sur nos organisations. Nous gagnerons si nous nous démultiplions !

Nous vous livrons la situation telle que nous la vivons, sans faux-fuyants. Nous nous devons de lever la tête, et de rester combatifs et confiants dans nos orientations. Nous pouvons nous appuyer sur la confiance des structures qui nous accompagnent, avec lesquelles nous travaillons régulièrement. Ce sont, en premier lieu, les comités évidemment, et bien sûr la SDJES avec laquelle nous resserrons nos liens en menant des interventions conjointement, le Conseil Départemental, l'un de nos fidèles soutiens financiers, et maintenant le comité régional avec lequel nous allons réapprendre à travailler.

Au vu de la conjoncture actuelle et dans notre plein exercice d'acteur de la citoyenneté, on ne peut qu'appeler le monde du sport à se montrer volontariste, en contrebalançant le pouvoir de l'argent par celui de la pratique ouverte à tous, menant à une socialisation en action. Pour cela, il nous faut demeurer soudés et coopératifs. Parlons-nous, partageons davantage, disons-nous les vérités, pour faire une force de nos différences ! Alors que les offres se multiplient, et que chacun cherche sa part de marché, n'entrons pas dans un modèle de supermarché du sport, au contraire avançons avec nos spécificités dans le respect du voisin, privilégiant le dialogue, l'échange. Continuons à accompagner ces parents de licencié·e·s qui gravitent autour de nous et invitons-les à rejoindre la grande famille des bénévoles. Les difficultés d'encadrement ne sont pas nées d'aujourd'hui. L'optimisme doit faire force de loi et nous aider à convaincre et à fédérer ! Soyons les meilleurs ambassadeurs de nos structures. Le futur appartient à qui sait le construire, nous espérons prendre les bonnes décisions pour un avenir plus serein et pleinement humain.

Au plaisir de vous retrouver à nos côtés encore et encore.

Merci à toutes et à tous et que vive le sport !



## RAPPORT FINANCIER présenté par Chantal PUÉ.

Nous utilisons désormais l'outil BasiCompta. Pour l'année 2025 nous enregistrons un déficit de 36 540.17 €.

Nous avons eu plus de prestations de services notamment avec la « Journée UGSEL » et la « Journée gendarmerie » mais nous enregistrons une baisse de 50 % des subventions par rapport à 2024. Nous avons réduit au maximum les dépenses

Dans le bilan vous pouvez noter sur le chapitre « dettes fournisseurs » :

- Factures sur des prestations de fin décembre 2025 payées sur l'exercice 2026 : 1 543.80 (affaires courantes)
- Dettes fiscales et sociales, il s'agit des charges sur les salaires de décembre ainsi que les provisions de départ à la retraite, il n'y a pas de ligne spécifique pour le moment dans BasiCompta.

### COMPTE DE RÉSULTAT

du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges	Montants	Produits	Montants
<b>60-Achat</b>	<b>6 354,98 €</b>	<b>70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>25 133,52 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	5 270,00 €	Prestation de services	15 733,52 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	852,46 €	Vente de marchandises	0,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0,00 €	Produits des activités annexes	9 400,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	232,52 €		0,00 €
Autres fournitures	0,00 €		0,00 €
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>5 614,93 €</b>	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	<b>49 622,50 €</b>
Sous traitance générale	1 130,00 €	Etat: ANS, ARS, ...	26 852,50 €
Locations	3 985,80 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s):	0,00 €
Assurance	499,13 €		0,00 €
Documentation	0,00 €		0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):	16 500,00 €
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>10 236,62 €</b>		<b>0,00 €</b>
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):	0,00 €
Publicité, publication	7 509,45 €	subvention communauté de communes et agglomération	0,00 €
Déplacements, missions	1 261,45 €		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	644,80 €	Organismes sociaux ( à détailler):	0,00 €
Services bancaires, autres	820,92 €		0,00 €
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>923,52 €</b>	<b>Fédération</b>	<b>2 270,00 €</b>
Impôts et taxes sur rémunération	923,52 €	Fonds européens	0,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €	ASP	4 000,00 €
<b>64- Charges de personnel</b>	<b>103 782,44 €</b>	<b>Autres recettes (précisez)</b>	<b>0,00 €</b>
Rémunération des personnels	66 033,81 €		0,00 €
Charges sociales	37 748,63 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>16 256,72 €</b>
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations	14 430,00 €
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	<b>4 866,41 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 717,00 €</b>
<b>66- Charges financières</b>	<b>0,00 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>4 977,26 €</b>
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	<b>1 145,00 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0,00 €</b>
<b>68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>1 323,27 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0,00 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>134 247,17 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>97 707,00 €</b>
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>28 957,50 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>28 957,50 €</b>
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	28 957,50 €	Bénévolat	28 957,50 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>163 204,67 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>126 664,50 €</b>

Résultat : -36 540,17 €

### BILAN

Actif	N			N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
<b>Actif Immobilisé</b>				
Immobilisation Corporelle				
- Matériel	3 969,81 €	1 326,95 €	2 642,86 € +	3 966,13 € +
Autres Immobilisations Financières				
- Titres			1 000,00 € +	1 000,00 € +
<b>Total 1</b>			<b>3 642,86 €</b>	<b>4 966,13 €</b>
<b>Actif Circulant</b>				
Créances			188,18 € +	1 405,00 € +
Disponibilité Trésorerie			105 696,32 €	149 585,47 €
- Compte Courant Crédit Mutuel			24 396,92 €	70 003,07 €
- Livret Bleu Crédit Mutuel			81 299,40 €	79 582,40 €
<b>Total 2</b>			<b>105 884,50 €</b>	<b>150 990,47 €</b>
<b>Total général</b>			<b>109 527,36 €</b>	<b>155 956,60 €</b>

Passif	N		N-1
<b>Fonds Propres</b>			
Report à nouveau		120 679,72 €	115 016,63 €
Excédent ou Déficit		-36 540,17 €	5 663,09 €
<i>Situation Nette</i>		84 139,55 €	120 679,72 €
<b>Total 1</b>		<b>84 139,55 €</b>	<b>120 679,72 €</b>
<b>Total 2</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total 3</b>		<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Dettes</b>			
Dettes Fournisseurs		1 543,80 € +	6 574,84 € +
Dettes Fiscales et Sociales		23 844,01 € +	28 702,04 € +
<b>Total 4</b>		<b>25 387,81 €</b>	<b>35 276,88 €</b>
<b>Total général</b>		<b>109 527,36 €</b>	<b>155 956,60 €</b>

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Béatrice HOUCHOT et Éric PAUCHART ont transmis leurs conclusions après examen des pièces comptables (document ci-dessous). Ils proposent d'approuver les comptes de l'exercice 2025.



Nous soussignés, **Mme Béatrice Houchot Lelièvre et Mr Éric Pauchard**, Vérificateurs aux comptes élus par l'Assemblée Générale du **18 mars 2025**, certifions avoir examiné les comptes de l'exercice **2025** du **Comité Départemental Olympique et Sportif du LOIRET**.

L'examen des pièces comptables mises à notre disposition nous ont permis de constater la parfaite régularité de la comptabilité qui laisse apparaître

un déficit de **36 540.17** euros, pour l'exercice 2025.

et une disponibilité financière de **105 696.32** euros, répartie sur les comptes du Comité, soit :

- <i>Crédit Mutuel</i>	Compte courant	<b>24 396.92</b> euros
	Livret Bleu	<b>81 299.40</b> euros

En foi de quoi, nous proposons à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes de l'exercice 2025.

Fait à Olivet, le **2 mars 2026**

**Béatrice Houchot Lelièvre**



**Éric Pauchard**



## COTISATION 2026

Le maintien du montant de la cotisation à 20 € par voix est proposé et soumis au vote de l'Assemblée.

## BUDGET PRÉVISIONNEL

Comme vous pouvez le voir nous présentons un budget prévisionnel déficitaire. Nous l'avons volontairement élaboré avec un résultat déficitaire car c'est le strict reflet de la réalité.

Nous sommes dans l'un des cas exceptionnels autorisés par l'administration : les fonds propres de l'associations couvrent le déficit prévisionnel. Nous sommes sincères sur les chiffres transmis, (principe fondamental de la comptabilité) en ne créant pas de subventions fictives pour équilibrer le budget. Néanmoins nos fonds propres ne nous permettront pas de cumuler plusieurs exercices déficitaires de suite.

Les recettes potentielles sont en baisse, nous continuerons à gérer au plus juste nos dépenses, la structuration du mouvement olympique et sportif fait que nous n'avons pas de quote-part sur les licences sportives émises dans le département. Nous sommes bien évidemment à la recherche de nouvelles subventions, ou de nouvelles ressources financières qui nous permettraient d'équilibrer notre budget.

Le budget prévisionnel est présenté et soumis au vote de l'Assemblée.

### CDOS DU LOIRET

### Budget Prévisionnel

Exercice du 01/01/2026 au 31/12/2026

Charges	Montant	Produits	Montant
<b>60 - Achat</b>	<b>18 480 €</b>	<b>70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises</b>	<b>30 875 €</b>
Achats d'études et de prestations de services	14 700 €	Prestation de services	17 075 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	3 150 €	Vente de marchandises	3 000 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	0 €	Produits des activités annexes	10 800 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	480 €		
Autres fournitures	150 €		
<b>61 - Services extérieurs</b>	<b>6 420 €</b>	<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	<b>57 000 €</b>
Sous traitance générale	2 000 €	Etat (ANS, ARS, ...)	38 000 €
Locations	3 900 €	Région(s)	0 €
Entretien et réparation	0 €	Département(s)	16 800 €
Assurance	520 €		
Documentation	0 €		
Divers	0 €		
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	<b>4 660 €</b>		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0 €	Commune(s)	0 €
Publicité, publication	2 100 €	subvention communauté de communes et agglomérations	0 €
Déplacements, missions	1 250 €		
Frais postaux et de télécommunications	830 €	Organismes sociaux (à détailler)	0 €
Services bancaires, autres	480 €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>	<b>930 €</b>	Fédération	2 200 €
Impôts et taxes sur rémunération	930 €	Fonds européens	0 €
Autres impôts et taxes	0 €	ASP	0 €
<b>64 - Charges de personnel</b>	<b>87 300 €</b>	Autres recettes (précisez)	0 €
Rémunération des personnels	55 000 €		
Charges sociales	32 300 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	<b>15 200 €</b>
Autres charges de personnel	0 €	Dont cotisations	15 100 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 250 €</b>	<b>76 - Produits financiers</b>	<b>1 500 €</b>
<b>66 - Charges financières</b>	<b>0 €</b>	<b>77 - Produits exceptionnels</b>	<b>0 €</b>
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>0 €</b>	<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	<b>0 €</b>
<b>68 - Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)</b>	<b>1 325 €</b>	<b>79 - Transfert de charges</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>124 365 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>104 575 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>	<b>50 000 €</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>50 000 €</b>
Secours en nature	0 €	Dons en nature	0 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0 €	Prestations en nature	0 €
Personnel bénévole	50 000 €	Bénévolat	50 000 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>174 365 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>154 575 €</b>

**Résultat : -19 790 €**

## ÉLECTION DE DEUX VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Mme **Béatrice HOUCHOT** (Voile) et M. **Éric PAUCHARD** (ASPTT) sont candidats.



### INNOVATION

Faire un stage multisport mêlant les activités sportives de plein air et développant les connaissances pour devenir un-e citoyen-ne engagé-e



### EXPERIENCE

Faire découvrir des pratiques sportives plus confidentielles et utiliser le sport comme support d'ouverture sur des sujets citoyens

### ACTEURS

Les disciplines pouvant proposer une activité de plein air

## PRÉSENTATION DU PROJET

### LIEU

Pour ce premier stage, nous serons sur le site de pratique de notre partenaire.

Le projet doit pouvoir se faire avec différentes structures afin de pouvoir délocaliser sur demande

### PRIX

Tarif par jeune / semaine : 160€\*

Activités sportives, repas et goûters compris

Tarifcation spéciale pour les jeunes de la discipline

## STAGE MULTISPORT

Compétences sportives, valeurs citoyennes

### LES DATES

Premier version test la première semaine des vacances d'avril, + Semaines en juillet et août



# CDOS LOIRET JUNIOR

## Le sport, version Jeune

**CDOS LOIRET JUNIOR**  
Le sport, version Jeune

- 01 Public Cible**  
Jeunes 4ème  
Mixité (âge, genre, social)
- 02 Durée**  
3 ans maximum.  
Même en cas de redoublement  
élection en 4ème
- 03 Fréquence des rencontres**  
1 fois par mois (hors juillet-août)
- 04 Lieu de rencontre**  
Vraisemblablement à la Maison des Sports d'Olivet
- 05 Objectifs**  
Que les jeunes proposent et portent des projets  
dans les domaines sportifs





### INNOVATION

Faire un spectacle de Noël mêlant plusieurs disciplines sportives  
Unir les comités sportifs autour d'un événement festif hivernal

### EXPERIENCE

Faire découvrir des activités sportives se rapprochant des arts et des formes de pratiques fédérales plus ludiques pour séduire des personnes qui n'ont pas l'esprit de compétition.

### ACTEURS

Les disciplines pouvant proposer un spectacle et/ou des activités en salle l'après-midi.

### LIEU

Le projet est imaginé pour le palais des sports Jean Ros, à Orléans.  
! Contrainte : il faut attendre le calendrier des secteurs pour savoir si nous aurons la salle de disponible !

### PRIX

Carnet  
4-5 activités sportives  
1 photo  
1 maquillage  
1 billet spectacle

Billet spectacle simple :  
10€ la place  
5€ pour les - de 12 ans  
Gratuit pour les - de 3 ans

## PRÉSENTATION DU PROJET

🎄 GALA DE NOËL 🎁

Quand le sport allume la magie de Noël

### LES DATES

Dans l'idéal :  
Le samedi 19 décembre 2026  
Animation sportive l'après-midi  
Spectacle à partir de 20h.

## QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'a été transmise au CDOS avant le 25 février 2026.

## ÉLECTION ET VOTES

**RÉSULTATS** présentés par Francis LANCEROT

- Nombre de comités départementaux représentés : **35**
- Nombre de comités départementaux présents à jour de leur cotisation pouvant délibérer : **35**
- Suffrages exprimés : **35** / nombre total de voix : **191**

**1/ rapport moral :**

**oui 191** | non 0 | abstention 0 **adopté**

**2/ rapport financier :**

**oui 183** | non 4 | abstention 4 **adopté**

**3/ cotisation 2026 :**

**oui 191** | non 0 | abstention 0 **adoptée,**

le montant de 20€ par voix reste inchangé

**4/ budget prévisionnel :**

**oui 173** | non 14 | abstention 4 **adopté,**

**5/ vérificateurs aux comptes :**

- Béatrice HOUCHOT :
- Éric PAUCHARD :

**oui 188** | non 1 | nul 2 | abstention 0 **élue**

**oui 188** | non 1 | nul 2 | abstention 0 **élu,**

## INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

Interventions de Monsieur **Christian BRAUX**, Vice-président du Conseil départemental et de Madame **Marie-Philippe LUBET**, Députée du Loiret.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Secrétaire général

Christophe CHARREIRE

Le Président,

Alain BOYER